

AVIS D'APPEL PUBLIC A CONCURRENCE (PROCEDURE ADAPTEE) – MAITRISE D'ŒUVRE

Identification de l'organisme acheteur :

Syndicat Mixte d'Aménagement et de Développement de Serre-Ponçon (S.M.A.D.E.S.E.P.), rue du Morgon - 05160 Savines-le-Lac - tél 04 92 44 33 44 - fax 04 92 44 33 47 – contact@smadesep.com

Objet :

Désignation d'une maîtrise d'œuvre pour la réalisation du programme Ports Propres – gestion des effluents portuaires des équipements nautiques de Serre-Ponçon.

Mode de passation :

Marché de maîtrise d'œuvre après mise en compétition sur examen des compétences, références et moyens.

Lieu d'exécution :

Rives du lac de Serre-Ponçon, 05160 Savines-le-Lac

Caractéristiques principales :

Mission complète de maîtrise d'œuvre telle que définie par la Loi MOP pour la définition d'un programme d'actions afférent à la gestion des effluents des équipements nautiques et portuaires :

- 3 stations d'avitaillement sur ponton dédié (création d'une station de distribution par zone géographique : Chorges / Baie-Saint-Michel ; Savines le Lac / Barnafret ou Baie de la Gendarmerie ; Sauze du Lac / Port-Saint-Pierre ; mise hors service de la station BNPA),
- 1 aire de carénage (située en zone centrale pour une fréquentation estimée à 280 usagers),
- 1 dispositif de récupération des eaux usées embarquées (dans un souci de mutualisation des coûts, une pompe sera installée sur ponton à coté des pompes de distribution de carburant de Chorges / Baie-Saint-Michel).

Contenu de l'offre de candidature :

Chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant obligatoirement les pièces requises au règlement de consultation, et notamment :

- une lettre de candidature (DC1) signée et accompagnée des documents prévus aux articles 45 et 46 du CMP
- une note de présentation du candidat susceptible de mettre en évidence une liste de références professionnelles pour des travaux similaires à la présente consultation ou jugés significatifs
- une note méthodologique détaillant l'organisation et les moyens humains mobilisés dans le cadre du présent projet

Critères de sélection des participants :

- Prix 60% : décomposition du forfait provisoire de rémunération
- Valeur technique 40% : Méthodologie de conception et construction d'équipements portuaires (30%), Composition des membres de l'équipe et compétences dans le domaine environnemental (10%)

Critères d'évaluation de la Valeur technique :

- Prise en compte du programme prévisionnel Ports Propres– gestion des effluents portuaires (10%)
- Montant de l'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux (10%)
- Pertinence des réponses par rapport à l'objectif de qualité environnementale et patrimoniale (10%)

Condition de participation : la consultation est ouverte aux groupements composés d'un ou plusieurs bureaux d'études réunissant les compétences exigées par le maître d'ouvrage – structures nautiques, ingénierie portuaire.

Remise des candidatures :

Les offres devront parvenir avant le **lundi 6 mai 2013, 12h00**, terme de rigueur à l'adresse suivante : S.M.A.D.E.S.E.P. Rue du Morgon - 05160 Savines-le-Lac, par voie électronique, par voie postale en RAR ou par remise directe contre récépissé, sous pli cacheté portant la mention "Programme Ports Propres – gestion des effluents portuaires de Serre-Ponçon / ne pas ouvrir".

Le règlement de la consultation, les documents, et les renseignements d'ordre technique et administratif peuvent être obtenus au S.M.A.D.E.S.E.P. par courrier ou par courriel à l'adresse [contact\(at\)smadesep.com](mailto:contact(at)smadesep.com)

Date d'envoi à la publication : le 8 avril 2013